



Observatoire pour la Gouvernance
de la Sécurité au Niger (OGS)
RAPPORT DE MONITORING N°6

Janvier - Février - Mars 2024

Kadidiatou GAZIBO
Mahamadou ABDOURAHAMANI
Illa AHMET
Abas MALLAM

Octobre 2024

African Security Sector Network (ASSN)

Fondé en 2003, l'**African Security Sector Network (ASSN)**, dont le siège se situe à Accra (Ghana), est un réseau panafricain d'experts et d'organisations travaillant pour promouvoir une gouvernance plus démocratique de la sécurité sur le continent africain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe de l'**ASSN** par courrier électronique :
info@africansecuritynetwork.org

ou consulter le site web de l'**ASSN**:
<http://africansecuritynetwork.org/assn/>

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://bit.ly/ASSN66>

Pour citer cette publication :

GAZIBO (K.), ABDOURAHAMANI (M.), AHMET (I.), MALLAM (A.), « **Observatoire pour la Gouvernance de Sécurité au Niger : Rapport de monitoring n°6** », ASSN, Octobre 2024.

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
INTRODUCTION	5
DISPOSITIF OGS	5
SYNTHESE DE LA SITUATION DES INCIDENTS SURVENUS DANS LE COURANT DU MOIS DE DECEMBRE 2023	6
ANALYSE GENERALE DE LA SITUATION SECURITAIRE DES TROIS REGIONS DE TILLABERI, TAHOUA ET MARADI	7
1. REGION DE TILLABERI	8
1.1. <i>Présentation de la situation sécuritaire dans les départements de la région de Tillabéri durant les mois de janvier, février et mars 2024.....</i>	8
1.2. <i>Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tillabéri.....</i>	12
2. REGION DE TAHOUA.....	15
2.1. <i>Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Tahoua durant les mois de janvier, février et mars 2024</i>	18
2.2. <i>Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tahoua.....</i>	19
3. LA REGION DE MARADI.....	20
3.1. <i>Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Maradi durant les mois de janvier, février et mars 2024</i>	21
3.2. <i>Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Maradi</i>	27
ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR SECURITAIRE AU COURS DE LA PERIODE.....	32
4. QUALITE DE L'OFFRE SECURITAIRE	32
4.1. <i>Couverture/maillage</i>	32
4.2. <i>Prestation (posture offensive ou défensive).....</i>	33
4.3. <i>Synergie/ complémentarité entre les FDS.....</i>	34
4.4. <i>Coopération internationale et régionale dans le domaine de sécurité</i>	34
5. QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SYSTEME DE SECURITE	34
5.1 <i>Respects des droits.....</i>	35
5.2 <i>Protection des civils.....</i>	36
5.3 <i>Collaboration des FDS avec les autres acteurs (populations et OSC)</i>	36
5.4 <i>Accès humanitaire.....</i>	36
5.5 <i>Contrôle.....</i>	37
6. RECOMMANDATIONS	38

Sigles et abréviations

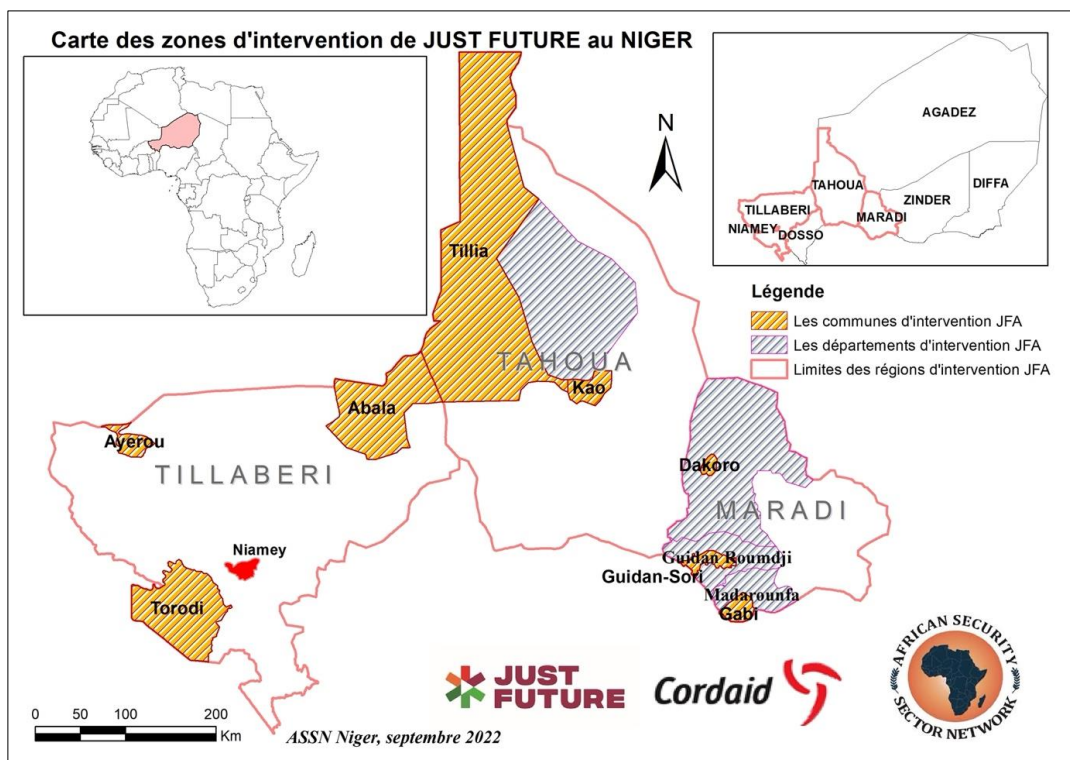
ACLED	: Armed Conflict Location & Event Data Project
AES	: Alliance des États du Sahel
ASSN	: African Security Sector Network
BAP	: Base aérienne projetée
CADHP	: Charte africaine des droits de l’homme et des peuples
CDS	: Conseil Départemental de Sécurité
CEDEAO	: Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest
CESOC	: Conseil Economique et Social
CMCF	: Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières
CNAP	: Centre National d’Alerte Précoce et de réponses aux risques sécuritaires
CNDH	: Commission Nationale des Droits Humains
CNS	: Conseil National de Sécurité
CNSP	: Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie
CRS	: Conseil Régional de Sécurité
CSI	: Centre de Santé Intégré
CTO	: Criminalité Transnationale Organisée
DUDH	: Déclaration universelle des droits de l’Homme
EI-Sahel	: État Islamique au Sahel
FAN	: Forces Armées Nigériennes
FDS	: Forces de Défense et de Sécurité
FSI	: Forces de Sécurité intérieure
FSSP	: Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie
GAN	: Groupes Armés Non Identifiés
GAR-SI	: Groupe d’Action Rapide de Surveillance et d’Intervention
GAT	: Groupes Armés Terroristes
GSIM	: Groupe de Soutien à l’Islam et aux Musulmans
HACP	: Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix
JFA	: Just Future Alliance
MINUSMA	: Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OGS	: Observatoire pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
REPPAD	: Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie et le Développement
UE	: Union Européenne

Introduction

Dans le cadre du Programme Just Future Alliance (JFA), l'Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité (OGS), en collaboration avec l'African Security Sector Network (ASSN), a engagé un processus de monitoring citoyen de la situation sécuritaire au Niger dont l'objectif est d'évaluer l'état de la gouvernance de la sécurité dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi, dans lesquelles intervient le programme Just Future Alliance (JFA). Le dispositif mis en place pour ce monitoring est composé des points focaux locaux situés dans les communes d'intervention du programme qui font remonter des données, qui sont ensuite centralisées et traitées au niveau national. Le présent rapport de monitoring est ainsi rédigé, sur la base des incidents sécuritaires recensés par les points focaux de l'OGS dans 8 communes des 3 régions suivantes : Maradi (Dakoro, Guidan-Sori et Gabi), Tahoua (Kao et Tillia) et Tillabéri (Torodi, Abala, Ayerou), dont les informations sont recoupées et conjuguées avec d'une part, les Bulletins d'information régulièrement publiés par les Forces de Défense et de Sécurité du Niger, et d'autre part, les données relevées par l'ONG ACLED¹, partenaire de l'ASSN. A titre illustratif, les Bulletins d'information des Forces de Défense et de Sécurité, du 14 au 17 janvier et du 1^{er} au 3 février 2024, relatent les différentes interventions des FDS sur le terrain. Il y est fait mention des opérations intérieures et extérieures menées par des unités engagées pour lutter contre les GANE qui sévissent dans le pays².

Dispositif OGS

La carte ci-dessous représente les communes et départements d'intervention du programme « Just Future Alliance » (JFA).



Carte 1.

¹ acleddata.com/2023/08/03/fact-sheet-military-coup-in-niger/

² <https://www.facebook.com/rtnniger/videos/le-bulletin-dinformation-des-forces-de-d%C3%A9fense-et-de-s%C3%A9curit%C3%A9-du-1er-au-3-f%C3%A9vrier/7004417846305782/>

<https://www.facebook.com/rtnniger/videos/le-bulletin-dinformation-des-forces-de-d%C3%A9fense-et-de-s%C3%A9curit%C3%A9-du-14-au-17-janvie/216336328214409/>

La méthodologie utilisée pour la rédaction de ce rapport s'appuie sur le réseau de points focaux de l'OGS au nombre de neuf (09), dont 4 se situent dans la région de Tillabéri, 2 dans celle de Tahoua et 3 dans la région de Maradi.

Les points focaux des trois régions, chargés de transmettre des données consignées dans des fiches de collecte vers le niveau central de l'OGS à Niamey, lui-même en charge de les analyser³ ont ainsi collecté et transmis un total de 24 fiches pour les mois de janvier, février, et mars 2024 qui recensent les incidents et les actes de violence touchant directement les personnes et leurs biens tout en relevant les réactions des différents acteurs en charge de la gouvernance de la sécurité au Niger. Comme mentionné ci-dessus, les informations transmises par ces points focaux ont été conjuguées aux données relevées par ACLED, que l'ASSN et l'OGS remercient pour sa collaboration. Ce rapport prend également en compte dans la synthèse ci-dessous les incidents sécuritaires relevés en décembre 2023.

Synthèse de la situation des incidents survenus dans le courant du mois de décembre 2023

Les fiches collectées durant le monitoring du mois de décembre 2023 permettaient de constater une amélioration de la situation sécuritaire dans les trois régions d'étude. Les incidents sécuritaires relevés ont été moins nombreux par rapport à ceux du rapport OGS précédent.

À Tillabéri, seules les communes de Ayerou et Torodi ont connu des incidents sécuritaires, principalement des vols de bétail ; la commune d'Abala, elle, n'a pas connu d'incident sécuritaire. À Tahoua, un seul incident sécuritaire a été relevé dans la commune de Tillia. Il s'agit de l'attaque du 28 décembre du CSI⁴ de Taza dans la commune rurale de Tillia, par des GANE qui étaient à la recherche du Major de ce Centre. À Maradi, on note l'absence d'incident sécuritaire majeur dans les trois communes d'étude (Dakoro, Gabi et Guidan-Sori) durant cette période. Au contraire, dans la nuit du 27 au 28 décembre 2023, les éléments de l'opération Faraoutar Bushiya lors d'une patrouille ont récupéré plus d'une centaine de têtes de bétail (gros et petits ruminants) et appréhendé des GANE armés de fusils de guerre à la frontière avec le Nigeria.

³ Les points focaux transmettent chaque mois au niveau central les fiches de collecte des données recueillies sur le terrain au plus tard le 5 du mois suivant.

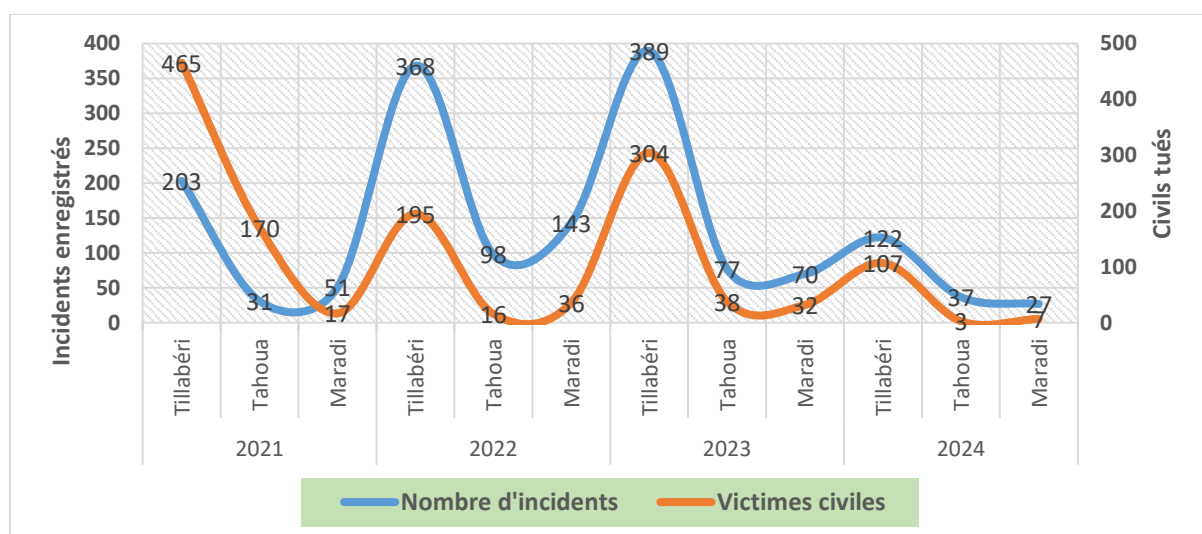
⁴ Centre de Soins intégré

Analyse générale de la situation sécuritaire des trois régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi

D’une manière générale, la situation sécuritaire au Niger s’est dégradée en 2024, en comparaison de 2023, avec 164 incidents sécuritaires et 388 morts pour le seul premier trimestre 2024. En effet, le nombre de morts dans le pays, sur la même période en 2023, était de 188 pour 99 incidents : il a donc augmenté de plus de 106,3 % cette année⁵. De manière spécifique, l’analyse de la situation sécuritaire dans les trois régions d’étude concernées par le monitoring OGS, Maradi, Tahoua et Tillabéri, montre au cours de la période de janvier, février et mars 2024 une multiplication des incidents sécuritaires et des violations des droits humains. En effet, la situation sécuritaire a été marquée par des incidents de grande ampleur (enlèvements, assassinats, exécutions de civils, menaces et ultimatums, vols de bétail, extorsions et pose d’engins explosifs improvisés (EEI), notamment dans les zones frontalières avec le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali où les occurrences de violence sont plus élevées du fait de la porosité des frontières qui facilite les attaques et les replis des auteurs. Les principaux auteurs identifiés des actes de violence sont les groupes armés extrémistes radicaux très actifs comme le Groupe de Soutien à l’Islam et aux Musulmans (GSIM) et l’État Islamique au Sahel (EI-Sahel) mais l’aggravation de la Criminalité Transnationale Organisée (CTO) et du grand banditisme ainsi que la persistance des conflits communautaires, notamment ceux récurrents entre agriculteurs et éleveurs, expliquent aussi cette situation. Les données du terrain font ainsi ressortir des actes violents et des incursions des groupes armés non étatiques (GANE), engendrant des mouvements forcés - réactifs ou préventifs - des populations des zones concernées.

Les huit communes cibles de JFA des régions de Maradi (Dakoro, Gabi et Guidan-Sori), Tahoua (Kao et Tillia) et Tillabéri (Abala, Ayerou, Torodi) (cf. carte 1) sont particulièrement affectées par ces divers actes de violence, malgré l’instauration de l’état d’urgence et le déploiement des forces de sécurité spécialisées. On note cependant depuis janvier 2023, comparativement à la même période en 2021 et 2022, une diminution des attaques contre les civils particulièrement dans les régions de Tahoua et Maradi comme le démontre le graphique1 ci-dessous.

Graphique 1 : Répartition annuelle des incidents sécuritaires recensés dans les trois régions (Tillabéri, Tahoua et Maradi) de 2021 à 2024



Source : données ACLED

⁵ https://twitter.com/Wamaps_news/status/1768977073509421292

Ce graphique 1 montre l'évolution annuelle des incidents enregistrés, corrélés au nombre des victimes civiles dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi. En effet des trois régions objets d'étude, celle de Tillabéri, située dans la zone du Liptako-Gourma, est celle qui a enregistré le plus grand nombre d'incidents de 2021 à 2024. La tendance du nombre d'incidents enregistrés au premier trimestre de 2024 est presque similaire à celle de l'année 2023. Une baisse sensible tant du nombre d'incidents que des victimes civiles est constatée au niveau des régions de Tahoua et de Maradi avec respectivement 37 et 27 incidents. En revanche, au niveau de la région de Tillabéri, on constate que la dynamique d'augmentation du nombre d'incidents et des victimes civiles continue avec, à la date du 31 mars 2024, 122 incidents et 107 victimes civiles enregistrés.

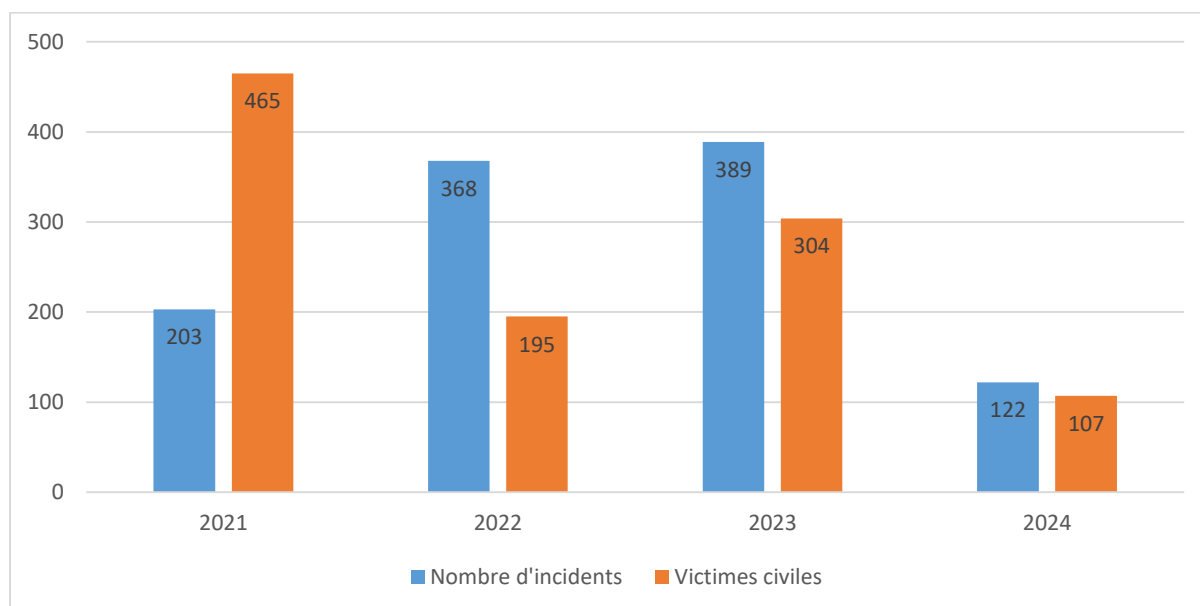
1. Région de Tillabéri

1.1. Présentation de la situation sécuritaire dans les départements de la région de Tillabéri durant les mois de janvier, février et mars 2024

1.1.1: Département d'Abala

La situation sécuritaire dans la commune d'Abala s'est améliorée durant la période du présent monitoring par rapport à la période précédente. Le nombre d'incidents sécuritaires est ainsi passé de 15 à 05⁶. Il s'agit principalement d'attaques à main armée, de vols de bétail et du prélèvement de la Zakat. On relève également que les FDS ont été très actives, procédant à l'arrestation de plusieurs GANE les 26 et 27 février 2024 grâce à la collaboration des populations.

Graphique 2 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles dans la région de Tillabéri de 2021 à 2024



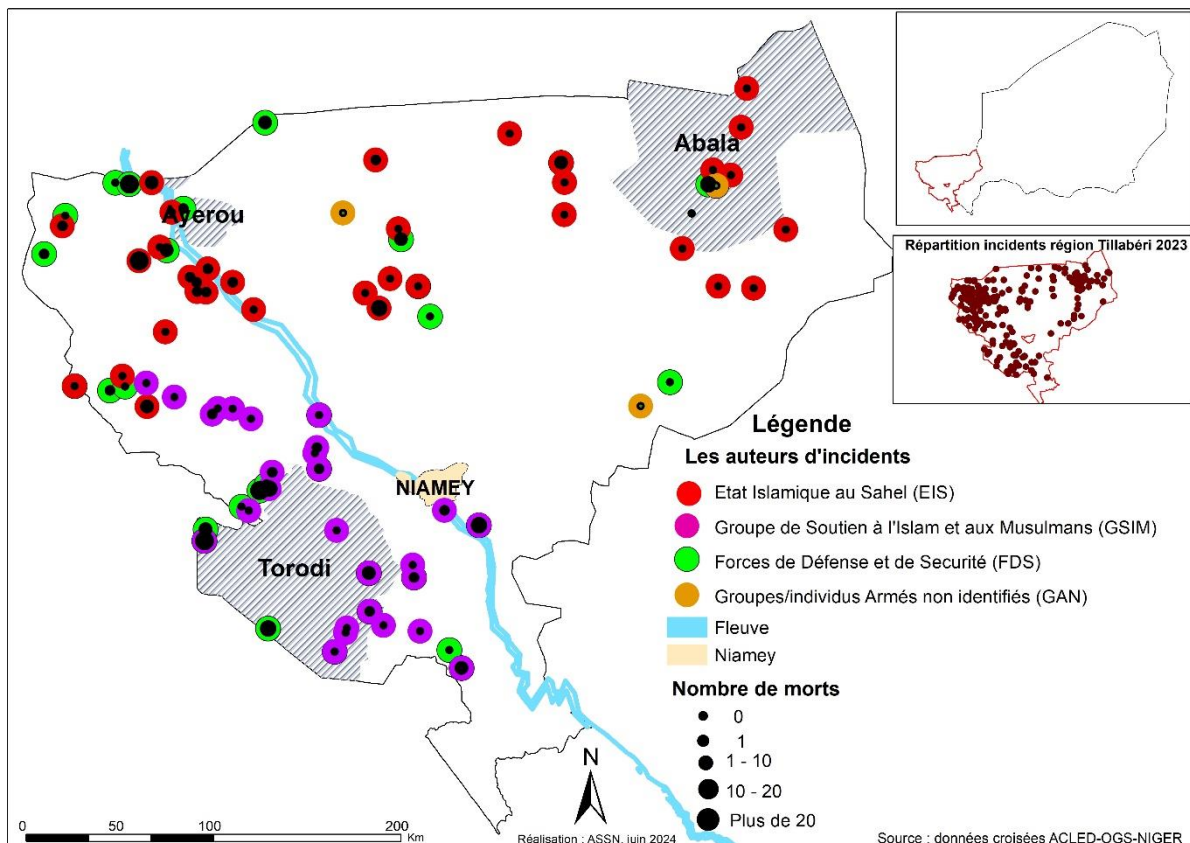
Source : données ACLED

⁶ Voir GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité au NIGER (OGS) : Rapport de monitoring n°5 », ASSN, Mars 2024 ; Disponible sur <https://bit.ly/ASSN57>

Au cours de la période allant de l'année 2021 au premier trimestre 2024, on remarque que l'année 2021 est celle pendant laquelle il a été enregistré le plus grand nombre de victimes civiles au niveau de la région de Tillabéri avec 465 civils tués pour un total de 203 incidents. En 2022, la région de Tillabéri a connu une petite baisse en termes de victimes civiles (195) mais le nombre d'incidents a quant à lui augmenté passant de 203 en 2021 à 368 en 2022. Cette augmentation se maintient et s'observe à la fois en 2023 tant au niveau des victimes civiles (304) que du nombre d'incidents (389).

En ce qui concerne le premier trimestre de l'année 2024, la région de Tillabéri a enregistré 122 incidents représentant déjà plus de la moitié des incidents de l'année 2021 et environ le tiers de ceux des années 2022 et 2023. S'agissant des victimes civiles, la région de Tillabéri en a enregistré 107 au premier trimestre 2024, ce nombre représentant déjà plus de la moitié des victimes civiles de l'année 2022 (195) et plus du tiers de celui de l'année 2023 (304) comme le montre le graphique 1 ci-dessus.

Carte 2 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Tillabéri durant les mois de décembre 2023, janvier-février-mars 2024



La carte ci-dessus montre la répartition spatiale des incidents enregistrés au niveau de la région de Tillabéri entre décembre 2023 et mars 2024. Ainsi on remarque qu'en dehors des attaques menées par les groupes ou individus armés non identifiés, l'essentiel des attaques dans la région de Tillabéri est le fait des deux principaux groupes armés djihadistes présents dans le Sahel central : l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel), qui mène des actions principalement dans les parties Nord-Est (Abala) et Nord-Ouest (départements d'Ayerou, Bankilaré et Tera), et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) qui, lui, mène davantage des actions localisées au Sud-Ouest dans la zone de Torodi et aux alentours immédiats de la capitale Niamey. Les données spatialisées sur la carte 2 montrent aussi l'arrimage et la

concentration des interventions des Forces de Défense et de Sécurité dans ces zones d'activités des groupes armés djihadistes, en particulier dans la zone d'influence de l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel).

Selon le bulletin hebdomadaire des FDS du 17 janvier 2024, les Forces de Défense et de Sécurité ont appréhendé, dans la région de Tillabéri, 17 terroristes parmi lesquels se trouve un chef activement recherché par les autorités de la transition, mis la main sur deux voitures, six motos, 85 bidons de 25 litres d'essence, 16 briques de chanvre indien et 330 bâtons de dynamite et annoncé la mort d'un membre des FDS par un engin explosif improvisé et signalé que le véhicule a été très endommagé⁷.

Abala	Types d'évènement	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
14/01/2024	Assassinat par des villageois de Dan Maitoka d'un membre des GANE lors d'une tentative de prélèvement de la Zakat	Les villageois de Dan Maitoka	1 GANE	Droit à la vie	Signalement à la police
26/02/2024	Arrestation de cinq (5) présumés membres des GANE au marché hebdomadaire de Banibangou à la suite d'un signalement de la population aux FDS	FDS	GANE	Pas de droit violé (arrestation par les FDS)	Les présumés membres des GANE se sont rendus aux FDS sans résistance et ont été conduits à la cellule antiterroriste de Niamey
27/02/2024	Arrestation de trois (3) présumés membres des GANE dans une boutique. Un boutiquier a tenté de cacher dans sa boutique ses deux complices armés poursuivis par les FDS	FDS	GANE	Pas de droit violé (arrestation par les FDS)	Les présumés membres des GANE se sont rendus aux FDS sans résistance et ont été conduits à la Gendarmerie de Banibangou
29/02/2024	Attaque à main armée d'une mosquée et vol de bétail dans le village de Moudouk. Deux personnes se trouvant près de la mosquée ont été blessées par des tirs à l'arme à feu et des animaux ont été emportés	GANE	Populations du village de Moudouk	Droit à la propriété et à l'intégrité physique	Signalement aux autorités locales
24/03/2024	Braquage à main armée d'un camion transportant quatre mille (4.000) litres de Gasoil pour la Centrale de la Société Nationale d'Électricité (NIGELEC) dans le hameau de Ziguï Zeno sis au village d'Agoudoufoga. Les GANE ont emporté le camion, le chauffeur et les passagers du camion.	GANE	Compagnie Nationale d'Électricité (NIGELEC)	Droits à la propriété	Signalement aux autorités locales

⁷ <https://lesechosduniger.com/2024/01/19/niger-les-fds-neutralisent-17-terroristes/>

1.1.2 : Département d'Ayerou

La situation sécuritaire dans la commune d'Ayerou au cours de la période couverte par le présent rapport montre une amélioration en comparaison à celle du rapport OGS N°5⁸. Les fiches du monitoring relèvent 07 incidents sécuritaires contre 17 dans le dernier rapport. Ces incidents concernent principalement des attaques à main armée contre les personnes et leurs biens dont des assassinats, des vols de bétail et de véhicules. Comme à Abala, on note que les FDS ont été très actives durant cette période, neutralisant plusieurs éléments des GANE dans la nuit du 13 au 14/02/2024 et en ayant fait fuir d'autres durant la nuit du 07 au 08 janvier, grâce à la collaboration des populations.

Ayerou	Types d'évènement	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
Nuit du 07 au 08/01/2024	Attaque avortée contre des piroguiers grâce à l'intervention rapide des FDS qui auraient été informées par des témoins	GANE	Population de Koutougou	Droit à la propriété	Signalement aux FDS
Nuit du 30 au 31/01/ 2024	Attaque armée du village de Tamoules : une personne a été tuée, une autre blessée et un troupeau emporté	GANE	Population de Tamoules	Droits à la vie à l'intégrité physique et à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 17 au 18/02/2024	Vol de bétail à Koutougou île, commune rurale d'Ayerou	GANE	Population de Koutougou île	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 21 au 22/02/2024	Attaque armée dans le village de Kassey (Firgoune). La case d'une famille a été ciblée et incendiée et le père de famille a été enlevé	GANE	Un membre de la communauté de Kassey	Droits à la liberté et à la dignité	Signalement aux autorités locales
03 /03/2024	Braquage de véhicules privés de transport à Koutougou : Six (06) véhicules ont été braqués et tous leurs chauffeurs ont été tués par des membres des GANE	GANE	Les transporteurs des véhicules	Droits à la vie et à la propriété	Signalement aux autorités locales
06 /03/2024	Braquage de véhicules privés de transport à Koutougou par des présumés membres des GANE	GANE	Les transporteurs des véhicules	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 22 au 23/03/2024	Sabotage de l'antenne relai du réseau de la compagnie de téléphonie Airtel de Koutougou	GANE	Compagnie de téléphonie Airtel et population de Koutougou	Droits à la propriété et à l'information	Signalement aux autorités locales

⁸ Voir GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité au NIGER (OGS) : Rapport de monitoring n°5 », ASSN, Mars 2024 ; Disponible sur <https://bit.ly/ASSN57>

1.1.3: Le département de Torodi

Les données remontées du terrain par le point focal de Torodi montrent que la situation sécuritaire dans la commune s'est relativement améliorée. Le nombre d'incidents sécuritaires dans le département de Torodi durant les mois faisant l'objet de ce rapport est en baisse par rapport à celui relevé dans le rapport de l'OGS n°5, passant de 08 à 05 incidents. Les attaques des GANE ont ciblé aussi bien les FDS (utilisation d'engins explosifs improvisés) que les personnes civiles et leurs biens (embuscade, explosion d'engins explosifs).

Torodi	Types d'évènement	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
05/01/2024	Explosion d'un engin explosif à Tchobol Befi	GANE	Un cycliste	Droit à la vie et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales
06/02/2024	Déplacement organisé des populations des villages de Chelley-Leddé, Chella, Bala, Kolo, Banizoumbou vers la commune de Torodi par les FDS pour des raisons de sécurité	FDS	Population des villages de Chelley-Leddé, Chella, Bala, Kolo, Banizoumbou	Pas de droits violés (mesure de sécurisation des populations civiles)	Les villageois ont accepté de rejoindre les sites d'hébergement mis en place à Torodi par les autorités locales
07/02/2024	Explosion d'un engin explosif après le passage d'une patrouille de FDS à Torodi. Pas de blessé ou de matériel détruit	GANE	FDS	Droit à la libre circulation	Constat et signalement aux autorités locales
16/03/2024	Explosion d'un engin explosif sous les installations électriques de la Compagnie Nationale d'Électricité (NIGELEC)	GANE	Compagnie Nationale d'Électricité (NIGELEC)	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
23/03/2024	Emboscade tendue par des membres présumés des GANE aux commerçants se rendant au marché hebdomadaire de Yaballé sur l'axe Torodi-Yaballé. Les passagers ont été dépouillés de leurs biens et un véhicule a été emporté avec le chauffeur et un passager	GANE.	Commerçants se rendant au marché	Droits à la vie, à la propriété et à la libre circulation	Les victimes n'ont pas résisté aux GANE et ont signalé ensuite l'incident aux autorités locales

1.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tillabéri

Tillabéri	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des évènements
Abala : 05 incidents sécuritaires	14/01/2024	Les auteurs et les témoins ont été entendus par la Police	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023 ⁹	La Police a ouvert une enquête pour situer les responsabilités	L'enquête de la Police a conclu à la légitime défense

⁹ Les institutions chargées du contrôle indépendant étaient l'Assemblée nationale, la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) et le Médiateur de la République.

	26/02/2024	Les autorités locales ont salué le professionnalisme des FDS et remercié la population pour sa bonne collaboration	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les présumés auteurs ont été arrêtés	Les GANE étaient toujours aux mains de la Justice au moment de la rédaction du rapport
	27/02/2024	Des investigations sont menées pour chercher d'éventuels complices	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Des investigations ont été engagées	Les GANE ont été arrêtés et conduits à la Gendarmerie puis transférés à la cellule antiterroriste de Niamey
	29/02/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les blessés ont été pris en charge et évacués au CSI de Banibangou	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	24/03/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les FDS ont ratissé la zone	Le chauffeur et les passagers du camion ont été libérés par les GANE. Le camion et son chargement de Gasoil n'ont pas été récupérés et les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Ayerou :07 incidents sécuritaires	Nuit du 07 au 08/01/2024	Les FDS ont engagé des poursuites	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les FDS ont engagé des poursuites	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 30 au 31/01/ 2024	Les FDS ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail volé et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 17 au 18/02/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

				d'Etat du 26 juillet 2023		
	Nuit du 21 au 22/02/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	La personne enlevée n'a pas été retrouvée et les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	03 /03/2024	Envoi des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	06 /03/2024	Envoi des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 22 au 23/03/2024	Constat de la Police	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : la Police a fait le constat	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Torodi : 05 incidents sécuritaires	05/01/2024	Détachement d'un renfort (de FDS ?) sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les autorités ont envoyé un renfort aux FDS	La situation est sous contrôle au moment de la rédaction du rapport
	06/02/2024	Accueil et installation des populations concernées	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aménagement de sites d'accueil pour les villages concernés	Une partie des déplacés est retournée dans sa localité d'origine, l'autre partie est encore à Torodi au moment de la rédaction du rapport
	07/02/2024	Ratissage de la zone pour tenter de retrouver les auteurs	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Des travaux ont été entrepris pour reconstruire la route	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

	16/03/2024	Envoi des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Des travaux de restauration des poteaux électriques ont été entrepris par la NIGELEC	Les deux personnes enlevées n'ont pas été retrouvées et les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	23/03/2024	Envoi d'une patrouille sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

Sur la base des données recueillies sur le terrain dans les localités concernées par cette étude, on compte, dans la région de Tillabéri, 17 incidents sécuritaires qui permettent de faire les constats suivants :

- Les autorités locales (préfet, amire, FDS, etc.) sont, dans tous les cas, intervenues suite aux signalements faits par les victimes ou les communautés.
- Le contrôle citoyen est plus exercé dans la commune d'Abala (04 fois sur 05 incidents), qu'à Ayerou (01 fois sur 08 incidents) et Torodi (pas d'activation du contrôle) à cause principalement de la crainte de représailles par les GANE.
- Le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'État du 26 juillet 2023.
- L'offre de services publics (prise en charge des victimes, existence de services sociaux de base notamment les écoles et les services de santé, les points d'eau, etc.) existe dans la presque totalité des cas.
- En ce qui concerne l'évolution des situations, c'est seulement dans quelques cas que la réaction aux incidents intervenus a abouti à une issue heureuse. En plus des morts et blessés, les personnes enlevées et le bétail volé ont rarement été retrouvés.

2. Région de Tahoua

La situation sécuritaire de la région de Tahoua s'est relativement améliorée par rapport à la situation relevée lors de la rédaction du précédent rapport. Les communes de Kao et de Tillia sont celles qui sont principalement concernées par les incidents sécuritaires dans la région du fait de leur proximité géographique avec le Mali.

Les points focaux de Kao et de Tillia ont recensé au total cinq (05) incidents sécuritaires contre onze pour le rapport N°05. Ces incidents sécuritaires sont pour l'essentiel, l'œuvre des GANE, qui seraient affiliés à l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel) et à la criminalité transnationale organisée. Ces attaques ont visé les populations civiles.

À Kao, les deux incidents sécuritaires sont liés au prélèvement de la Zakat alors que Tillia a été confronté aux vols de biens matériels et de bétail.

Graphique 3 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles dans la région de Tahoua de 2021 à 2024

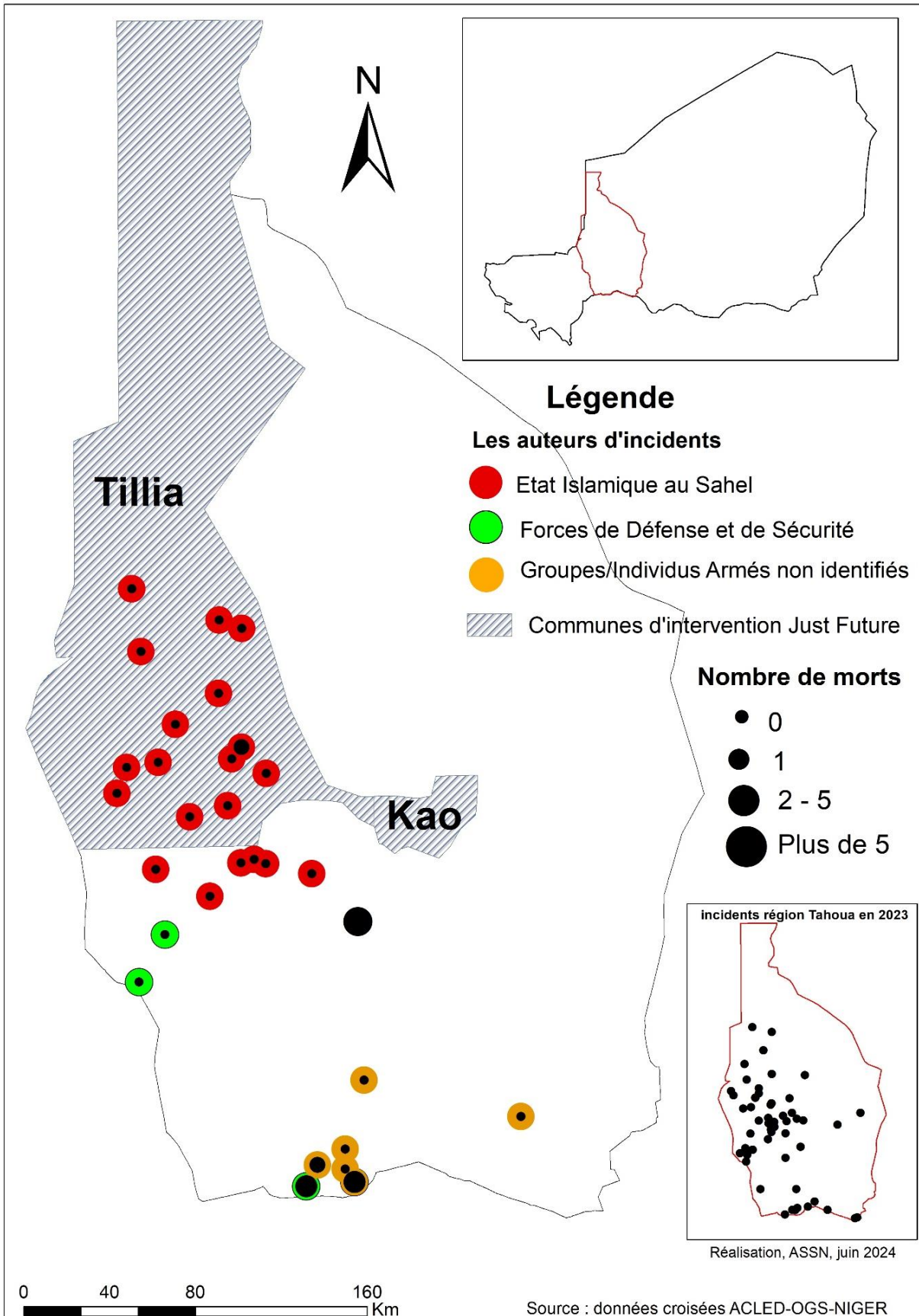


Source : données ACLED

Le graphique ci-dessus montre l'évolution annuelle des incidents et des victimes civiles enregistrés au niveau de la région de Tahoua. On constate que la courbe des incidents est en constante évolution de 2021 à 2024 avec un pic en 2022 (98 incidents). En revanche, la courbe des victimes civiles se caractérise par une baisse sensible de 2021 à 2024 passant de 170 victimes civiles à 3 au premier trimestre. Le pic exceptionnel de 2021 est dû à l'incident de Tillia qui a fait plus de 120 morts¹⁰. De 2023 à 2024, les nombres des victimes civiles et d'incidents de la région de Tahoua sont en baisse par rapport aux années précédentes comme le montre ces courbes du graphique 3.

¹⁰ <https://www.hrw.org/fr/news/2021/08/11/niger-hausse-des-atrocites-commises-par-des-groupes-islamistes-armes>

Carte 3 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Tahoua durant les mois de décembre 2023, janvier-février-mars 2024



2.1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Tahoua durant les mois de janvier, février et mars 2024

2.1.1. Commune de Kao

Les données recueillies durant le monitoring montrent que la situation sécuritaire de la commune de Kao s'est améliorée par rapport à la situation relevée lors de la rédaction du rapport OGS N°5. Deux (02) incidents sécuritaires seulement ont été relevés contre cinq (05) lors du monitoring précédent : les GANE continuent de s'attaquer aux populations civiles et à leurs biens, essentiellement pour prélever la Zakat. Cette amélioration serait due, selon les informations rapportées par le point focal, au système d'information mis en place par les acteurs de sécurité (autorités locales et FDS) reposant sur la collaboration des populations et le renforcement des patrouilles.

Kao	Types d'évènement	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
13/01/2024	Prélèvement de la Zakat : des membres présumés des GANE se sont introduits dans le village de Tiguirnassen pour prélever la Zakat	GANE	Population de Tiguirnassen	Droit à la propriété	Les victimes n'ont pas signalé l'incident aux autorités locales
07/02/2024	Prélèvement de la Zakat : des membres présumés des GANE se sont introduits dans le village de Matalabo, village frontalier de Tillia, pour prélever la Zakat	GANE	Population de Matalabo	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

2. 1. 2 : Commune de Tillia

La situation sécuritaire dans la commune de Tillia a connu une amélioration en termes de nombre d'attaques par rapport au rapport OGS N°5, passant de six (06) incidents sécuritaires à trois (03) pour le présent rapport. Les données collectées durant les mois de monitoring confirment, tout de même, la persistance de braquages et attaques à main armée mais également les vols de bétail.

Tillia	Types d'évènement	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
13/01/2024	Braquage de véhicule privé : Des membres présumés des GANE à moto ont attaqué une voiture avec ses passagers à Gari Ali sur la route menant de Gawey à Telemces. Ils ont dépouillé les passagers de tous leurs biens (argent, bijoux, téléphones, etc.)	GANE	Passagers du véhicule	Droits à la propriété et à la libre circulation	Signalement aux autorités administratives
25/02/2024	Incursion aux abords du campement de Tabatolte, une zone à cheval entre les communes de Tillia et de Takanamate. De présumés membres des GANE à bord de plusieurs motos, ayant échappé à une patrouille de FDS dans la zone de Anderamboukan ont fait feu en direction des villageois au niveau du point d'eau	GANE	Population de Tabatolte	Droit à la libre circulation	Signalement aux autorités administratives

23/03/2024	Vol de bétail : Trois présumés membres des GANE ont volé sept (07) chamelles dans la zone de Digdiga pour les acheminer au marché hebdomadaire de Telemces. Ils ont été dénoncés au chef du village par un habitant qui les a croisés sur le chemin du marché et qui a reconnu les chamelles grâce aux marquages faits par le propriétaire	GANE	Propriétaire de chamelles	Droit à la propriété	Les villageois ont suivi les traces des chamelles jusqu'à Eknewan et ont signalé le vol aux autorités locales
------------	--	------	---------------------------	----------------------	---

2.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tahoua

Tahoua	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des événements
Kao : 02 incidents	13/01/2024	Les autorités n'ont pas été informées de l'incident	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les auteurs ont prélevé la Zakat et sont repartis sans être inquiétés
	07/02/2024	Envoi de FDS en patrouille dans la zone	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone	Les présumés membres des GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Tillia : 03 incidents	13/01/2024	Pas de réaction des autorités	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les présumés membres des GANE ont disparu avec leur butin
	25/02/2024	Envoi d'une patrouille du détachement d'Anderamboukan dans la zone	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone	Les présumés membres des GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	23/03/2024	Envoi des FDS au marché de Telemces	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Un des trois présumés membres des GANE a été appréhendé ; les deux autres et les chamelles n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

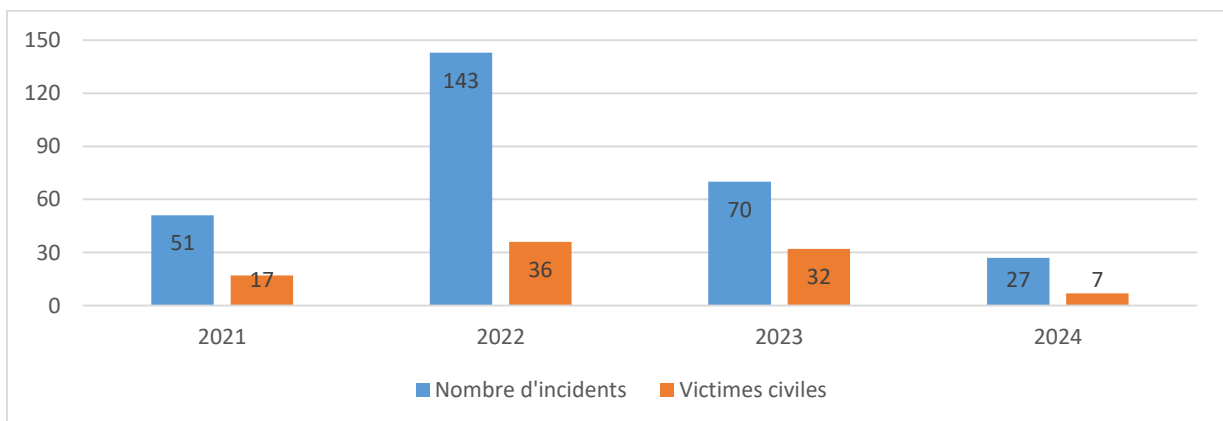
Les informations collectées durant le monitoring au niveau de la région de Tahoua font état de 05 incidents sécuritaires dans les localités concernées par le présent rapport. Elles permettent de faire le constat suivant :

- Sur les 05 incidents sécuritaires recensés, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sont intervenues 03 fois.
- Sur les 05 incidents sécuritaires recensés, le contrôle citoyen n’a pas été activé à Kao (2 incidents) mais l’a été dans tous les incidents survenus à Tillia (03 incidents).
- Sur les 05 incidents sécuritaires recensés, le contrôle indépendant n’a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d’État du 26 juillet 2023.
- Dans les deux communes, on note la mobilisation des FDS dans deux (02) cas à travers notamment le renforcement des patrouilles.
- En ce qui concerne l’évolution des situations, les auteurs des incidents sécuritaires recensés n’ont pas été appréhendés, à l’exception d’un seul cas, par les autorités locales au moment de la rédaction du rapport.

3. La région de Maradi

La situation sécuritaire de la région de Maradi qui a connu depuis 2020 une dégradation due à une augmentation à la fois du nombre d’incidents sécuritaires et de celui des victimes civiles¹¹ s’est améliorée durant la période allant de janvier à mars 2024. Les communes de Dakoro, Gabi et Guidan-Sori sont celles qui sont principalement concernées par les incidents sécuritaires dans la région de Maradi du fait de leur proximité géographique avec le Nigeria. L’analyse des données recueillies par les points focaux montre une diminution du nombre des incidents sécuritaires dans les trois communes avec respectivement 06 incidents contre 09 à Dakoro, 15 contre 20 à Gabi et 04 contre 06 à Guidan-Sori. Il faut cependant noter que contrairement aux régions de Tillabéri et Tahoua où les incidents sécuritaires sont essentiellement l’œuvre des groupes qui se prétendent djihadistes, les incidents enregistrés dans la région de Maradi sont principalement l’œuvre de groupes armés non identifiés, relevant du banditisme armé, généralement localisés le long de la frontière sud avec le Nigeria.

Graphique 4 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles dans la région de Maradi de 2021 à 2024

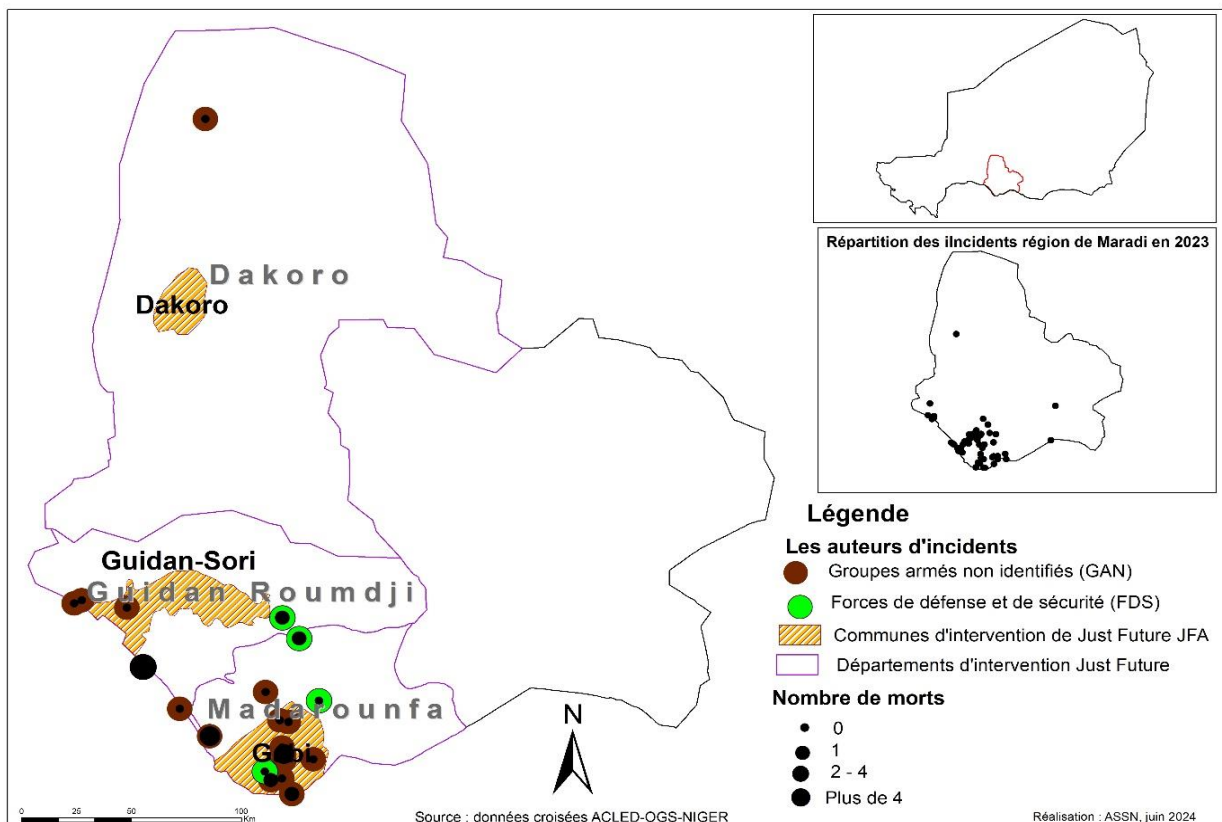


Source : données ACLED

¹¹ Voir Rapport OGS 5.

La région de Maradi connaît depuis 2021 une accentuation de l’insécurité avec l’augmentation à la fois du nombre d’incidents sécuritaires et de celui des victimes civiles. 2022 est l’année qui a enregistré le plus d’incidents sécuritaires et de victimes civiles avec respectivement 143 incidents et 36 victimes civiles. Pour l’année 2024, le nombre d’incidents enregistrés durant le premier trimestre, soit vingt-sept (27), a atteint déjà plus de la moitié de celui de 2021 (51) et plus du tiers de celui de l’année 2023 (70). Il faut cependant noter que contrairement aux régions de Tillabéri et Tahoua où les incidents sécuritaires sont essentiellement l’œuvre des groupes qui se prétendent djihadistes, les incidents enregistrés dans la région de Maradi sont principalement l’œuvre des groupes ou individus armés non étatiques, relevant du banditisme armé, essentiellement localisés le long de la frontière sud avec le Nigeria (cf. carte 4).

Carte 4 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Maradi durant les mois de décembre 2023, janvier-février-mars 2024



3.1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Maradi durant les mois de janvier, février et mars 2024

La région de Maradi est confrontée à des menaces multiformes (attaques, incursions de groupes armés, enlèvements, trafics de toutes sortes, extorsions de biens/vols, etc...), qui ont eu un impact négatif sur la sécurité des populations et de leurs biens. L’analyse des données du monitoring montre une situation sécuritaire fragile malgré la baisse du nombre d’incidents sécuritaires et des victimes.

En tenant compte des informations fournies par les fiches, les communes de Dakoro, Gabi, et Guidan-Sori sont épargnées par les incidents liés au terrorisme mais subissent les attaques d’autres groupes armés non étatiques et des bandits armés. Les auteurs des incidents dans les trois communes semblent relever en majorité du grand banditisme.

3.1.1: Département de Dakoro

La situation sécuritaire au cours de la période couverte par le présent rapport de monitoring dans la commune de Dakoro s’est relativement améliorée par rapport à celle des mois d’août à novembre 2023. Les données recueillies au cours des 3 mois du présent monitoring font état d’incidents sécuritaires liés aux vols de bétail, de braquages, de trafics d’armes et de drogues etc, ... Elles montrent également une activité intense des FDS dans leur mission de protection des personnes et de leurs biens. Les FDS ont démantelé ainsi un réseau de trafic d’armes et de drogues et deux réseaux de trafiquants de drogue et de faussaires, respectivement le 24 février et le 11 mars 2024.

Dakoro	Types d’évènement	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
27/01/2024	Une patrouille mixte des FDS a intercepté vers Bader Goula des membres présumés des GANE avec 21 têtes des petits ruminants volés	FDS	GANE	Pas de droit violé (arrestation par les FDS)	Les présumés membres des GANE se sont rendus aux FDS sans résistance et ont été conduits à la Gendarmerie de Dakoro
27/01/2024	Une patrouille des FDS a intercepté deux individus armés dans un véhicule de marque Toyota pick-up dans la zone nord reliant Dakoro à Bermo, avec 110 bidons de 25 litres remplis d’essence et un pistolet avec 2 chargeurs et 13 munitions	FDS	GANE	Pas de droit violé (arrestation par les FDS)	Les membres des GANE se sont rendus aux FDS sans résistance et ont été conduits à la Gendarmerie de Dakoro
08/02/2024	Attaque à main armée de l’Agence de transfert d’argent NITA de Dakoro. Des bandits armés à bord de motos ont attaqué l’agence et les clients présents. Ils ont vidé les caisses de leur argent et dépouillés les clients.	GANE	Agence NITA et ses clients	Droit à la propriété	Signalement à la police
09/02/2024	Arrestation à Dakoro d’un individu armé par la Police suite à son signalement par les habitants de son quartier	Les éléments de la Police nationale	Un homme armé	Pas de droit violé (arrestation par la Police)	L’individu s’est opposé à son arrestation avant d’être maîtrisé par la Police et conduit au Commissariat de Dakoro
24/02/2024	Démantèlement d’un réseau de trafic d’armes et de drogues par les éléments de la Police de Dakoro. La Police a saisi six (06) armes à feu dont 1Ak47, 5PA, dont 02 de 9 mm, 18 cartouches, 01 véhicule V8, 4 motos et 2 kg de cannabis. Quatre (04) personnes, membres d’un réseau de quinze (15) personnes ont été arrêtées. Elles ont été dénoncées par certains de leurs complices qui avaient déjà été arrêtés par la Police au cours d’une autre affaire, selon le Directeur Départemental de la Police Nationale de Dakoro	Les éléments de la Police nationale	GANE	Pas de droit violé (arrestation par la Police)	Les présumés membres des GANE se sont rendus à la Police sans résistance et ont été conduits à la Gendarmerie de Dakoro

11/03/2024	<p>Démantèlement à Dakoro de deux réseaux de trafiquants de drogue et de faussaires.</p> <p>Le 1er réseau, spécialisé dans le trafic de drogue, est composé de 02 individus dont un de nationalité étrangère. La Police a retrouvé lors de leur arrestation une moto de marque Kassia, 17 briques de cannabis et 1.000 comprimés de Tramadol d'une valeur estimée à 2.095.000 FCFA.</p> <p>Le second réseau, spécialisé dans le trafic de faux billets, est composé de 03 personnes. La Police a mis la main lors de leur arrestation sur plusieurs coupures de papiers, des flacons contenant du mercure et d'autres produits chimiques et des billets de dollars d'une valeur de 2.644.500 FCFA.</p>	Des éléments de la Police nationale	GANE	Pas de droit violé (arrestation par la Police)	Les présumés membres des GANE se sont rendus à la Police sans résistance et ont été conduits à la Gendarmerie de Dakoro
------------	--	-------------------------------------	------	--	---

Les données recueillies à Dakoro montrent d'une part, que les GANE ont été très actifs avec des attaques contre les personnes et leurs biens et d'autre part, que les autorités locales et les FDS, notamment la Police nationale, ont engrangé des résultats dans leur effort de sécurisation des populations avec l'arrestation d'individus liés au grand banditisme.

3.1.2 : Commune de Gabi

La situation sécuritaire dans la commune de Gabi reste inquiétante malgré une relative baisse du nombre d'incidents sécuritaires. Les données recueillies font état de quinze (15) incidents contre vingt (20) pour le précédent rapport OGS, qui ont causé la mort de plusieurs personnes et de nombreuses autres blessées ou enlevées. Malgré les différents dispositifs sécuritaires déployés par les autorités, les GANE restent très actifs à certains endroits de la commune de Gabi, notamment les villages les plus proches de la frontière avec le Nigeria.

Gabi	Types d'évènement	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
Nuit du 01 au 02/01/2024	Atteintes contre les personnes et leurs biens : de présumés membres des GANE ont attaqué le village peul de Fatotoua peulh. Ils ont emporté 05 têtes de gros ruminants et se seraient réfugiés dans la forêt de Babban Rafi, à la zone frontalière du Nigeria	GANE	Population peule de Fatotoua.	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales.
Nuit du 08 au 09/01/2024	Atteintes contre les personnes et leurs biens : de présumés membres des GANE ont attaqué le village peul de Fatotoua. Ils ont emporté 17 têtes de gros et petits ruminants et se seraient réfugiés dans la forêt de Babban Rafi, à la zone frontalière du Nigeria	GANE	Population peule de Fatotoua	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les presumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 20 au 21/01/2024	Atteintes contre les personnes et leurs biens : de présumés membres des GANE ont attaqué le village peul de Daourawa. Ils ont volé 15 têtes de gros et petits ruminants et se seraient réfugiés dans la forêt de Babban Rafi, à la zone frontalière du Nigeria	GANE	Population peule de Daourawa.	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 20 au 21/01/2024	Attaque à main armée et vol de bétail dans le village de Tanné dans la commune rurale de Gabi. De présumés membres des GANE ont tué une personne et blessé deux autres personnes avant de prendre la fuite	GANE	Population de Tanné	Droit à la vie, à l'intégrité physique et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 23 au 24/01/2024	Atteintes contre les personnes et leurs biens : de présumés membres des GANE ont attaqué les habitants du village de Touloua. Ils ont tué une personne et volé 250 têtes de petits et gros ruminants	GANE	Population de Touloua	Droits à la vie et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 01 au 02/02/2024	Les atteintes contre les personnes et leurs biens : de présumés membres des GANE ont attaqué le village de Poko. Ils ont blessé une personne et volé 03 têtes de gros ruminants	GANE	Population de Poko.	Droits à l'intégrité physique et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 01 au 02/02/2024	Atteinte contre les personnes : dans la nuit attaque du village de Tajayé par une dizaine d'hommes armés qui ont enlevé 03 femmes appartenant à la même famille (02 coépouses et une jeune fille de 14 ans)	GANE	Les habitants de Tajayé	Droits à la dignité et à la liberté	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 02 au 03/02/2024	Vol de bétail : de présumés membres des GANE ont fait irruption dans le village de Touloua et ont emporté 24 têtes de petits et gros ruminants	GANE	Les habitants de Touloua	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales

Nuit du 03 au 04/02/2024	Vol de bétail : de présumés membres des GANE ont fait irruption encore dans le village de Poko et ont emporté un nombre important de bétail	GANE	Les habitants de Poko	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 04 au 05/02/2024	Vol de bétail : de présumés membres des GANE ont fait irruption dans le village de Garin Majé et ont emporté 09 têtes de gros ruminants	GANE	Les habitants de Garin Majé	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 04 au 05/02/2024	Attaque à main armée et vol de bétail dans le village de Douman Gada dans la commune rurale de Gabi. Deux (02) personnes (un homme et sa femme) ont été tuées ; deux autres enlevées (une autre femme et son bébé) et du bétail emporté	GANE	Des membres de la communauté de Douman Gada	Droits à la vie, à la dignité, à la liberté et à la propriété	Signalement de l'attaque aux autorités locales
Nuit du 10 au 11/02/2024	Atteinte contre les personnes et leurs biens dans le village de Touloua. De présumés membres des GANE ont attaqué le village, blessant une personne et emportant un nombre important de petits et gros ruminants	GANE	Les habitants de Touloua	Droits à l'intégrité physique et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuits du 22 au 23/ et du 23 au 24/02/2024	Double attaque à main armée du village de Tsayaou. De présumés membres des GANE ont attaqué le village, causant à chaque fois un mort et tenté d'enlever des femmes.	GANE	Les habitants de Tsayaou	Droits à la vie	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Dernière semaine de février	Attaque à main armée et enlèvement de personnes dans le village de Garatchin Bakoye. De présumés membres de GANE ont attaqué le village, tuant une personne et enlevant des femmes.	GANE	Les habitants de Garatchin Bakoye.	Droits à la vie, à la liberté et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 24 au 25/03/2024	Attaque à main armée et vol de bétail : de présumés membres des GANE ont attaqué un campement touareg situé à environ 2 km à l'ouest du village de Rourouka Kada. Ils ont emporté 22 moutons et 06 brebis	GANE	Les habitants du campement touareg	Droit à la propriété	Les victimes ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales

On constate que les quinze (15) incidents sécuritaires sont répertoriés comme le fait des GANE, apparemment mus par la recherche de gains faciles. Leur mode opératoire consiste, lors des attaques, à enlever des personnes (pour exiger ensuite une rançon) et à emporter le bétail. Ces attaques ont causé la mort de sept (07) personnes et blessé quatre (04) autres, et se sont traduites par l'enlèvement de quatre (04) personnes et le vol de plus de trois cents vingt et neuf têtes d'animaux. Selon les données disponibles, aucun cas d'attaque terroriste n'a été constaté.

3.1.3 : Commune de Guidan-Sori

La situation sécuritaire dans la commune rurale de Guidan Sori s’est améliorée ces derniers mois par rapport aux mois précédents selon des sources locales¹². Les données remontées par le point focal recensent néanmoins quatre (04) incidents sécuritaires ayant fait des morts, des blessés et plusieurs personnes enlevées. Les attaques ont visé aussi bien les civils que les FDS. On note cependant que les enlèvements de personnes constituent une part importante des activités des GANE durant cette période.

Guidan-Sori	Types d'évènement	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
Nuit du 04 au 05/01/2024	Attaque à main armée et enlèvement de trois (03) membres de la tribu de Zangon Iska. Cette attaque serait un avertissement des GANE pour inciter la tribu à quitter son habitat situé aux environs d’une zone de trafics de tout genre. La tribu aurait d’ailleurs déménagé son campement dans une zone plus sécurisée vers le Nord.	GANE	Population de Zangon Iska.	Droits à la liberté et à la propriété	Les membres de la tribu ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l’incident aux autorités locales
Nuit du 10 au 11/02/2024	Attaque à main armée et enlèvement de personnes dans le village de Rasta. Des présumés membres des GANE ont attaqué le village. Lors de l’attaque, les villageois ont résisté, deux (02) personnes ont été blessées et trois (03) femmes ont été enlevées	GANE	Population de Rasta	Droits à la liberté et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et ont signalé l’incident aux autorités locales.
Nuit du 12 au 13/02/2024	Attaque à main armée et enlèvement de personnes dans le village de Chawagui. De présumés membres des GANE ont fait une incursion armée dans le village, tuant une (01) personne et enlevant cinq (05) femmes. Des sources locales ont rapporté des échanges de tirs pendant plusieurs minutes entre les présumés membres des GANE et la population armée de fusils traditionnels avant l’arrivée des FDS	GANE	Population de Chawagui.	Droits à la vie, à la liberté et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres des GANE et signalement aux autorités locales
22/02/2024	Attaque armée : de présumés membres des GANE à bord de plusieurs motos ont attaqué une position de FDS dans le village de Bassira. Quatre (04) gendarmes ont été tués et deux (02) civils ont été blessés	GANE	FDS	Droits à la vie et à l’intégrité physique	Riposte des FDS et demande de renfort

Dans la commune de Guidan-Sori, on peut noter que les incidents sécuritaires concernent majoritairement des attaques et enlèvements de civils.

¹² Point focal de Guidan-Sori.

3.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Maradi

Cette partie fait le point sur la réaction ou l'absence de réaction des acteurs qui travaillent sur les questions liées à la sécurité lors des différents événements recensés par les points focaux. Le tableau suivant recense la réaction des autorités (FDS comprises) et des acteurs de la société civile et fait état des offres des services publics et de l'évolution des événements.

Maradi	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des événements
Dakoro : 06 incidents	27/01/2024	Arrestation et mise en détention des membres des GANE	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles dans la zone	La situation est sous contrôle au moment de la rédaction du rapport
	27/01/2024	Arrestation et mise en détention des membres des GANE	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les autorités départementales et le Gouverneur ont félicité les FDS lors d'un point de presse	Les présumés membres des GANE sont détenus à la Gendarmerie de Dakoro au moment de la rédaction du rapport
	08/02/2024	Constat de la Police qui s'est transportée sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte des représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Détachement d'une patrouille mixte dans la zone nord de Dakoro et exhortation de la population civile à collaborer avec les FDS	Les auteurs n'ont pas été appréhendés mais les investigations sont toujours en cours au moment de la rédaction du rapport
	09/02/2024	Arrestation et mise en détention du présumé membre des GANE	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte des représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Arrestation du présumé auteur	Le présumé membre des GANE est transféré à la Maison d'arrêt de Dakoro au moment de la rédaction du rapport
	24/02/2024	Arrestation et mise en détention des présumés membres des GANE	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte des représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Arrestation et détention des présumés auteurs	L'affaire est pendante devant les juridictions au moment de la rédaction du rapport
	11/03/2024	Arrestation et mise en détention des présumés membres des GANE	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte des représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis	Un dispositif sécuritaire est mis en place surtout au niveau de postes de	La situation est sous contrôle au moment de la rédaction du rapport

				le coup d'Etat du 26 juillet 2023	contrôle de la ville et une vaste campagne de sensibilisation pour exhorter la communauté à collaborer avec les FDS a été organisée	
Gabi : 15 incidents	Nuit du 01 au 02/01/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 08 au 09/01/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 20 au 21/01/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 20 au 21/01/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 23 au 24/01/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

Nuit du 01 au 02/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 01 au 02/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites pour tenter de libérer les otages	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les personnes enlevées n'ont pas été retrouvées et les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 02 au 03/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les GANE et les animaux	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 03 au 04/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les GANE et les animaux	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 04 au 05/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les GANE et les animaux	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	05 des 11 têtes de bétail ont été récupérées par les FDS lors de la poursuite mais les 04 autres et les présumés membres des GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 04 au 05/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour	Les personnes et les animaux enlevés n'ont pas été retrouvés et les présumés membres des GANE n'ont pas

		les GANE et leurs victimes	partagé les évènements)		engager des recherches	été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 10 au 11/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les GANE et les animaux	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Nuits du 22 au 23/ et du 23 au 24/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les GANE	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les présumés membres des GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Dernière semaine de février	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les présumés membres des GANE	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les femmes ont été relâchées par les présumés membres des GANE lors de la poursuite mais les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Nuit du 24 au 25/03/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les présumés membres des GANE	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'état du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Guidan-Sori : 04 incidents	Nuit du 04 au 05/01/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas de service public endommagé. Maillage de FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les personnes enlevées n'ont pas été retrouvées et les présumés membres des GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 10 au 11/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-	Pas d'activation du contrôle	Les institutions chargées du contrôle	Pas de service public endommagé.	Les personnes enlevées n'ont pas été

		Bushiya » ont engagé des poursuites	citoyen par peur de représailles	indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage de FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	retrouvées et les présumés membres des GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 12 au 13/02/2024		Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage de FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les 05 femmes enlevées n'ont pas été retrouvées et les présumés membres des GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
22/02/2024		Des renforts sont venus de toutes les proches positions FDS qui ont repoussé les GANE. Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé à leur tour un ratissage le long de la zone	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les autorités régionales, départementales et communales se sont rendues sur le lieu de l'incident. Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Selon les sources locales des GANE ont été neutralisés et des motos ont été récupérées. La situation est sous contrôle au moment de la rédaction du rapport

Les informations collectées durant les mois de monitoring dans la région de Maradi permettent de faire le constat suivant en ce qui concerne les 25 incidents sécuritaires recensés :

- Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sont intervenues à chaque fois.
- Le contrôle citoyen n'a été activé que 07 fois : 05 fois à Gabi et 02 fois à Guidan-Sori.
- Le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'État du 26 juillet 2023.
- Dans les trois communes, l'offre de services publics a consisté, selon les cas au renforcement des patrouilles des FDS, et à l'arrestation et la mise en détention des présumés auteurs.

En ce qui concerne l'évolution des situations, certains otages et têtes de bétail ont été retrouvés mais les auteurs n'ont pas été appréhendés dans la plupart des incidents relevés.

Analyse de la Gouvernance du secteur sécuritaire au cours de la période

4. Qualité de l'offre sécuritaire

L'analyse de la qualité de l'offre sécuritaire est faite à travers la couverture ou le maillage sécuritaire d'une part et à travers la prestation sécuritaire d'autre part.

4.1. Couverture/maillage

Conformément à la Stratégie Nationale de Sécurité Intérieure (SNSI), adoptée par décret n°2017-760/PRN/MSIP/D/ACR du 29 septembre 2017, le maillage sécuritaire est structuré au plan national par les FDS constituées de : la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, la Garde Nationale du Niger, la Protection Civile, la Douane Nationale, l'Administration de la Sécurité pénitentiaire et de Réinsertion, les Eaux et Forêts, la DGDSE. En plus des Forces de Sécurité Intérieure les Forces Armées Nigériennes (FAN) interviennent également.

Le maillage des Forces Armées Nigériennes (FAN) comprend un découpage de l'espace territorial en « Zones de Défense »¹³.

Dans le cadre des actions de sécurisation du territoire, des personnes et de leurs biens, en plus de ce dispositif classique, des unités spécialisées ainsi que des opérations spéciales sont mises en place. Pour rappel, comme indiqué dans les rapports OGS précédents, il s'agit :

- **Au niveau de la Région de Maradi :**
 - **Unités spéciales :** Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières (CMCF).
 - **Opération :** « Faraoutar Bushiya ».¹⁴
- **Dans la Région de Tahoua :**
 - **Unités spéciales :** Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières (CMCF) basée à Konni et escadron polyvalent de la Garde Nationale (Takanamat).
 - **Opération :** « Shara ».¹⁵
- **Au niveau de la Région de Tillabéri :**
 - **Unités spéciales :** Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières (CMCF) ; Escadron polyvalent de la Garde Nationale ; « Groupe d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention : GAR-SI » de la Gendarmerie Nationale.
 - **Opérations :** Opération « Almahaou¹⁶ » (rive gauche du fleuve, départements de Oualam, Banibangou, Ayoro) et Opération « Niyya¹⁷ », (rive droite du fleuve Niger comprenant les départements de : Say, Torodi, Gothèye, Téra et Bankilaré, Yarti (Sanam-Abala-Fillingué).

¹³ Le territoire du Niger est divisé en huit (08) Zones de Défense et une Circonscription Militaire (CMN). Chaque région dispose d'une zone de défense (Diffa Zone 5 ; Dosso Zone 7 ; Maradi Zone 6, Tahoua zone 4, Tillabéri Zone1, Zinder Zone 3) sauf Agadez qui en compte deux (Zones 2 et 8) et Niamey qui est érigé en Circonscription Militaire.

¹⁴ Force militaire dont la dénomination signifie « Chasse au hérisson » en langue haoussa.

¹⁵ Shara (Balayer en langue haoussa) est une opération militaire déployée dans la région de Tahoua.

¹⁶ Force antidjihadiste nigérienne, qui signifie « Tourbillon » en langue Djerma. Voir DANDI (A.), DJEKA (S.), « Opérations militaires et protection des civils au Niger », *ASSN*, Mars 2023. Disponible sur : <https://bit.ly/ASSN3>

¹⁷ Niyya (Volonté en langue haoussa) est une opération militaire déployée en février 2022 dans la zone sud-ouest de la région de Tillabéri proche du Burkina Faso (couvrant les départements de Say, Torodi, Gothèye, Téra et Bankilaré) pour lutter contre les groupes djihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation État Islamique au Sahel (EI-Sahel).

Les nouvelles autorités militaires au pouvoir ont présenté la question sécuritaire comme leur priorité, s’engageant à poursuivre les actions de sécurisation des personnes et des biens dans le cadre du dispositif précédemment mis en place sur toute l’étendue du territoire national. Pour contrer à la fois les attaques des GANE et la menace d’une intervention militaire brandie par la CEDEAO en réponse au coup d’Etat du 26 juillet 2023¹⁸, les nouvelles autorités ont ainsi renforcé ce maillage des FDS à l’échelle nationale, notamment à travers des déploiements ciblés et des appuis aériens dans les zones les plus exposées.

Carte 5. Carte indicative des zones de déploiement militaire au Niger



4.2. Prestation (posture offensive ou défensive)

Selon les données produites dans le rapport, pour la période de janvier- février- mars 2024, sur les 48 incidents sécuritaires enregistrés, seulement 06 attaques des FDS contre les GANE ont été enregistrées dans les trois régions (Maradi 04, Tahoua 01 et Tillabéri 01). Ces 06 attaques eurent lieu lors des patrouilles des FDS. En outre, les données produites indiquent seulement 02 attaques des GANE contre les FDS, notamment une (01) à Torodi dans la région de Tillabéri et une (01) à Guidan-Sori dans la région de Maradi.

Sur la base de ces éléments, il est très difficile de tirer des conclusions sur la posture offensive et/ou défensive des FDS pendant la période indiquée. En effet, la posture défensive suppose que les FDS réagissent à des attaques contre elles. Or le rapport n’a fait cas que de deux (02) attaques des GANE contre elles. On a l’impression que les GANE ont adopté une stratégie d’évitement d’attaque frontale

¹⁸ www.grip.org/la-crise-du-niger-et-les-perspectives-dintervention-militaire-que-dit-le-droit-international/

contre les FDS. Quant à la posture offensive, elle suppose que les FDS aillent à la recherche des GANE, pour les affronter et les mettre hors d'état de nuire. Les patrouilles constituent le meilleur indicateur pour mesurer la posture offensive. En revanche, les données du rapport indiquent qu'après chaque attaque signalée, les FDS ont engagé des poursuites. Cette posture, consistant à rechercher et à arrêter les auteurs des attaques afin de les mettre à la disposition de la justice ou de remettre aux propriétaires leurs bétails volés, ne peut être qualifiée de défensive : elle est seulement réactive.

4.3. Synergie/ complémentarité entre les FDS

Concernant la synergie ou la complémentarité entre les FDS, on peut considérer qu'elle s'est révélée satisfaisante. Aucun problème ou dysfonctionnement n'a été signalé entre les différentes composantes des FDS qui interviennent dans le cadre des patrouilles mixtes. D'ailleurs, des cadres légaux ont été prévus pour garantir une meilleure coordination dans les interventions des FDS. Par exemple en cas d'attaque terroriste, quelle que soit la zone, c'est le CON/COR/CODSCLT/CTO qui assure la coordination. La complémentarité des FDS se fait en fonction de la spécificité de la zone où l'attaque terroriste intervient.

4.4. Coopération internationale et régionale dans le domaine de sécurité

Depuis les événements du 26 juillet 2024, de profondes mutations ont marqué la coopération du Niger avec ses partenaires internationaux et régionaux dans le domaine de la sécurité. Le livre du Président du CNSP en explique quelques orientations, notamment une redéfinition de la stratégie nationale de défense et de sécurité afin de l'adapter non seulement à l'évolution du contexte mais aussi aux aspirations de souveraineté du Niger et enfin, un des accords de coopération sécuritaire en fonction de leur potentielle valeur ajoutée.

Le retrait des troupes américaines du Niger a été acté, suite à la dénonciation en mars par les autorités nigériennes de l'accord de coopération militaire avec les Etats Unis¹⁹. Cette dénonciation de l'accord avec les Etats Unis fait suite à celle faite des différents accords liant la France au Niger en matière de défense et de sécurité.

Une centaine de soldats allemands étaient également présents au Niger. Ces soldats avaient notamment la charge de former les forces spéciales. Ils ont également été invités à quitter le Niger.

En revanche, la Mission Italienne Bilatérale de Soutien au Niger (MISIN) continue ses activités de formation à l'endroit des Forces de Défense et de Sécurité nigériennes.

L'option des nouvelles autorités met l'accent sur la diversification des partenaires avec un focus sur l'intégration sous-régionale avec notamment la dynamique de la construction de la Confédération AES (Alliance des Etats du Sahel).

5. Qualité de la gouvernance du système de sécurité

¹⁹ Dans un communiqué publié le 16 mars 2024 le CNSP et le Gouvernement ont annoncé : « prenant en compte les aspirations et les intérêts de son peuple, décide en toute responsabilité de dénoncer avec effet immédiat l'accord relatif au statut du personnel militaire des États Unis et des employés civils du département américain de la Défense sur le territoire de la République du Niger. Une correspondance diplomatique sera adressée à la partie américaine à cet effet... »

La qualité de la gouvernance du système de sécurité est appréciée à travers le respect des droits humains, la protection des civils, la collaboration des FDS avec les autres acteurs, l'accès humanitaire et le contrôle.

5.1 Respects des droits

Le 28 juillet 2023, le CNSP adopta l'Ordonnance n°2023-02 portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition. L'article 1^{er} de ladite Ordonnance dispose en son alinéa 2 que « *Conscient de sa responsabilité devant le peuple nigérien, le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) assure la préservation de l'unité nationale et la cohésion sociale. Il assure à tous l'égalité devant la loi, sans distinction de sexe, d'origine, raciale, ethnique ou religieuse. Il garantit, en outre, les droits et libertés de la personne humaine tels que définis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981* ».

Par cette disposition, le CNSP s'engage à garantir aux citoyens les droits et les libertés consacrés par les instruments juridiques internationaux précités.

Les données fournies dans ce rapport prouvent que certains droits consacrés par les deux textes internationaux, n'ont pas été effectifs, entre janvier–février–mars 2024, dans les trois régions concernées par l'étude. En effet, 12 cas de violation du droit à la vie ont été enregistrés dans les trois régions. Le droit à l'intégrité physique, consacré par les dispositions de l'article 5 de la DUDH, des articles 4 et 5 de la CADHP, a été violé 05 fois ; le droit à la liberté de circuler consacré par les dispositions de l'article 13.1 de la DUDH et de l'article 14 de la CADHP, a été violé 05 fois dans les trois régions ; le droit à l'information, prévu par l'article 9 de la CADHP, a été violé 01 fois à travers le sabotage de l'antenne du réseau de la Compagnie de téléphonie (Airtel). Le droit à la propriété prévu par l'article 17 de la DUDH, a été également consacré par l'article 14 de la CADHP en des termes presque identiques. On peut donc retenir que les droits violés, dans la plupart des cas par les GANE, sont les suivants :

- Droit à la vie : 12 fois violé ;
- Droit à la propriété : 27 fois violé ;
- Droit à l'intégrité physique : 05 fois violé ;
- Droit à la liberté de circuler : 05 fois violé ;
- Droit à la liberté et à la dignité : 04 fois violé ;
- Droit à l'information : 01 fois violé.

Outre ces droits, il faut ajouter d'autres droits violés. Il s'agit du droit à l'alimentation, à la circulation et à l'éducation. En effet, de nombreux citoyens, particulièrement ceux des communes de la région de Tillabéri concernées par l'étude, ont un accès limité aux produits de première nécessité. Le rapport indique que par 5 fois les véhicules transportant des vivres ont été interceptés par les membres présumés des GANE, notamment à Tillabéri (04 fois) et à Tahoua (01 fois). Ces derniers emportent ou brûlent le contenu de leur chargement. Les ravitaillements en vivres se font par des escortes militaires qui ne sont pas régulières. Ce droit à l'alimentation se trouve aussi davantage compromis du fait que les paysans de certains villages ne peuvent plus cultiver leurs champs par peur des GANE. Quant à la liberté de circulation, elle est remise en cause du fait de la présence des membres des GANE sur les tronçons routiers. Cette situation rend d'ailleurs difficile l'intervention des acteurs humanitaires, interdits de sortir des villes sans escorte des FDS. De ce fait, certaines ONG ont arrêté leurs interventions dans les régions concernées par peur d'exposer leur personnel à des risques sécuritaires. Toutes ces situations rendent davantage vulnérables les citoyens des zones concernées par l'étude. Certaines personnes ont été contraintes de quitter leur terroir, situation qui prive leurs enfants de leur droit à l'éducation.

5.2 Protection des civils

S'agissant de la protection des civils, il ressort du rapport que sur les 48 incidents sécuritaires enregistrés dans les trois régions pendant la période de janvier-février-mars 2024, 36 ont eu pour cibles les civils. Ce chiffre traduit un fort risque pour les civils dans des zones de conflits. Cela pose la question de l'effectivité de l'engagement pris par les autorités militaires, à travers l'article 1^{er} alinéa 2 de l'Ordonnance n°2023-02 du 28 juillet 2023 portant Charte de la transition. Par cette disposition, les nouvelles autorités se sont engagées à protéger les civils en leur garantissant des droits consacrés par la DUDH et par la CADHP, notamment le droit à la sûreté (article 3 de la DUDH).

Toutefois, les 36 attaques contre les civils sont intervenues 5 voire 6 mois après la prise du pouvoir par les militaires. Ce temps passé à la tête de l'Etat était-il suffisant pour assurer une protection effective aux civils dans des zones gangrénées par le terrorisme et le banditisme armé ?

5.3 Collaboration des FDS avec les autres acteurs (populations et OSC)

Concernant la collaboration des FDS avec les autres acteurs, notamment les civils, le rapport ne fait cas d'aucune participation des civils dans les actions opérationnelles défensives ou offensives, en dehors de quatorze (14) poursuites engagées par les villageois dans la commune de Gabi (région de Maradi). Ce manque de collaboration sur le plan opérationnel se justifie du fait que le Niger, contrairement au Burkina Faso, n'a pas pris l'option d'enrôler les civils dans la lutte contre les GANE.

La seule collaboration que l'on peut relever, se fait à travers les comités de paix mis en place par la HACP dans les communes où elle intervient. Ces comités de paix présidés par les maires sont composés des chefs traditionnels, des leaders religieux, des représentants des structures des jeunes et des autres catégories socioprofessionnelles existantes dans la commune. Leur mission principale est de promouvoir la paix et la cohésion sociale entre les acteurs locaux et de sensibiliser la population à la valeur de la paix et de la non-violence.

La collaboration entre les FDS et la population sur le plan du renseignement reste relative. Il ressort des données du rapport que les civils hésitent à fournir des renseignements aux FDS par crainte de représailles des GANE. Pour empêcher toute collaboration entre les FDS et les civils, les GANE effectuent des représailles lorsqu'ils suspectent ces derniers de fournir des renseignements relatifs à leur présence ou leurs mouvements dans la zone. Ces représailles se traduisent par des assassinats et des enlèvements. Les FDS se méfient quant à elles parfois des civils en raison de leurs liens communautaires avec certains membres des GANE. En effet, dénoncer un membre de sa communauté, qui peut être un parent biologique, peut être socialement mal perçu.

Si la collaboration des civils avec les FDS est très utile pour la lutte contre l'insécurité dans les régions concernées, il est important de trouver des mécanismes protecteurs pour les civils qui fournissent des renseignements aux FDS. Cette peur se justifie le plus souvent par l'absence de garantie de protection.

5.4. Accès humanitaire

S'agissant de l'accès humanitaire, des entraves ou restrictions à l'assistance humanitaire existaient déjà et continuent d'exister du fait d'attaques des infrastructures utilisées par les organisations humanitaires pour fournir l'assistance. Ces infrastructures sont les agences de transfert d'argent et les antennes relais

des sociétés de téléphonie. Le rapport a fait cas des attaques sur ces infrastructures. Les opérations militaires et les hostilités des GANE (braquages des véhicules des organisations humanitaires) ont entravé davantage l'accès des populations à l'assistance humanitaire. Et l'accès humanitaire a été davantage compliqué, peu de temps après les événements du 26 juillet 2023, du fait de la suspension par les nouvelles autorités des activités des agences des Nations unies et des ONG étrangères dans les zones d'opérations militaires²⁰.

5.5 Contrôle

Depuis les événements du 26 juillet 2023 consacrant la prise du pouvoir par les militaires, il n'existe pas de tutelle des autorités civiles sur les FDS. Ce sont les autorités militaires réunies dans un directoire (organe collégial), le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) qui détient et exerce le pouvoir politique et c'est à lui que les FDS répondent. Les organes de contrôle, notamment le parlement et les autorités administratives indépendantes telle que la CNDH ont été dissouts par l'Ordonnance n°2023-01 du 26 juillet 2023 portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP).

L'Ordonnance n°2023-02 du 28 juillet 2023, en ses articles 12 et 17, crée respectivement le Conseil consultatif National devant servir de Parlement pour la période de transition et l'Observatoire National des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales. Au moment de la rédaction de ce rapport, ces deux institutions ne sont pas mises en place.

Concernant le contrôle citoyen, notamment celui des OSC et des médias, il est moins effectif par rapport aux années précédentes. On peut relever que les médias privés tels que les journaux privés font cas des incidents sécuritaires. Quelques proches du régime déchu font régulièrement cas des incidents sécuritaires sur leurs pages Facebook. En revanche, l'attitude des OSC sur ces questions paraît timide et ambiguë. En effet, depuis les événements du 26 juillet 2023, certaines OSC, pourtant très actives dans le contrôle de la gouvernance sécuritaire au temps du régime déchu, sont moins loquaces. Les autres OSC de défense des droits de l'Homme sont restées également silencieuses en dépit des graves violations des droits relevés dans ce rapport. Aucune déclaration condamnant les violations des droits de l'Homme par les GANE, ni aucune condamnation de l'Etat pour le déficit de protection desdits droits.

Sur les 48 incidents sécuritaires enregistrés dans les régions concernées par l'étude, le contrôle citoyen n'a été activé que 15 fois (05 fois à Tillabéri, 03 fois à Tahoua et 07 fois à Maradi). Le rapport évoque la peur de représailles pour justifier le déficit de collaboration des civils.

²⁰Crisis Group, « Etre femme à Abala : patriarcat et pressions djihadistes à l'Ouest du Niger », Rapport présenté à Niamey/Dakar/Bruxelles, 29 août 2024.

6. Recommandations

Au regard des éléments contenus dans ce rapport, on peut formuler les recommandations suivantes :

6.1 A l'endroit de l'Etat

- Privilégier la prévention dans les interventions des FDS à travers des patrouilles.
- Maintenir une présence permanente des FDS par un maillage territorial effectif.
- Créer les conditions permettant une plus grande implication des citoyens dans la gouvernance sécuritaire afin qu'ils coopèrent avec les FDS sans crainte des représailles des GANE.
- Créer les conditions permettant l'accès à l'assistance humanitaire afin d'alléger les souffrances des populations des zones impactées par l'insécurité.
- Renforcer la coopération internationale sur la gouvernance sécuritaire transfrontalière.

6.2 A l'endroit des OSC et des médias

- Alerter les autorités sur des cas de violation des droits de l'Homme.
- Dénoncer les violations des droits de l'Homme.